

Baisse des APL, baisse des loyers Hlm, qui va payer l'addition ?

L'AROLIM, Association Territoriale Hlm composée des bailleurs sociaux de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne, réagit vivement aux annonces du Gouvernement, qui demande aux bailleurs sociaux de réduire drastiquement le niveau des loyers afin de compenser le désengagement de l'Etat de l'APL, remettant ainsi en cause le modèle économique du logement social. Le Gouvernement laisse croire aux Français que la baisse de l'APL est une opération neutre, totalement compensée par une baisse des loyers perçus par les organismes HLM. La question du logement, et notamment celle du logement social, ne peut pas être sacrifiée pour des enjeux strictement budgétaires. Il s'agit d'une question sociale et économique qui engage un modèle de société et le développement des territoires. Le Gouvernement doit mesurer au plus vite les conséquences de ces annonces.

En effet, il s'agit de faire payer aux seuls locataires hlm les arbitrages budgétaires, sans produire la moindre amélioration de leur pouvoir d'achat.

En faisant assumer les économies envisagées par le seul parc Hlm et ses locataires, le Gouvernement remettrait en cause la capacité des organismes à garantir l'entretien du patrimoine, leur implication dans la rénovation urbaine et le développement de l'offre nouvelle.

Ces mesures brutales constitueraient une atteinte grave aux capacités d'investissement des organismes, avec un risque notable de réduction de l'activité économique du secteur du bâtiment, une inquiétude supplémentaire pour la situation locale de l'emploi, et en lien avec l'accroissement de l'effort budgétaire des organismes, un recours massif à la mobilisation des garanties d'emprunts accordées par les collectivités locales.

L'AROLIM-URHlm en Nouvelle-Aquitaine souhaite alerter sur les conséquences graves pour les ménages et l'ensemble des acteurs locaux de l'habitat de ces annonces. Elle souhaite mobiliser les locataires, ses partenaires, collectivités, entreprises du bâtiment, promoteurs, associations, pour enjoindre le Gouvernement à engager une véritable concertation sur la politique du logement dans un esprit de dialogue avéré.

CONTACT : AROLIM-URHlm en Nouvelle-Aquitaine

Sandrine ROTZLER : 05 55 79 97 48

L'AROLIM regroupe 14 organismes de logement social des départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne (plus de 40 000 logements gérés). Elle assure la représentation des organismes de logement social auprès de leurs partenaires locaux, ainsi que le pilotage et l'animation de l'action politique et professionnelle du mouvement Hlm.

L'AROLIM est membre de l'Union Régionale Hlm en Nouvelle Aquitaine, qui fédère les associations territoriales Hlm du Limousin (AROLIM), d'Aquitaine (AROSHA) et de de Poitou-Charentes (AROSH PC).